

Au Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Le 22 novembre 2021

Rapport de la commission sur le préavis No 30/2021

Demande de crédit en vue d'un soutien financier pour assurer les mesures COVID exigées pour le Festival International des Ballons, édition 2022

La commission composée de M. Christian Raymond 1er membre, de Mme Angèle Isoz, de MM. Xavier Ecoffey, Jérôme Mottier et Mme Sylviane Clot rapporteuse se sont retrouvés le 17 novembre 2021 pour étudier ce préavis. Pour répondre à nos questions, étaient présents MM. Eric Grandjean, François Jaquillard et M. Nicolas Chevalley, expert COVID qui a été nommé responsable de la mise en place de ces mesures sanitaires exceptionnelles.

M. Eric Grandjean, syndic, nous donne quelques explications que vous avez dans le préavis, il nous présente aussi M. Chevalley qui par ses anciennes fonctions dans l'armée et ses fonctions actuelles et récentes à Athletissima entre autre, présente le profil idéal pour cet emploi.

Le Festival International des Ballons, le FIB, a fait la demande à notre municipalité pour une aide concrète de 100'000fr pour financer une partie de ces mesures COVID qui sont exigées aujourd'hui dans toutes grandes manifestations.

M. Chevalley nous présente ensuite le plan de protection prévu pour ces 10 jours. Le plan COVID est édicté par l'Etat Major de Conduite Cantonal (EMCC) qui contrôle également ce plan avant et pendant la manifestation.

Une bulle sanitaire sera délimitée autour du terrain de décollage des ballons, des agents de sécurité seront positionnés à plusieurs endroits autour de cette bulle, ainsi que dans certains emplacements stratégiques de notre village.

Seront aussi engagés des COVID-Angels pour aider les agents à préparer les spectateurs à sortir leurs pass sanitaires et leurs pièces d'identités afin de fluidifier les files d'attentes.

Ces agents de sécurité seront employés la journée de 7h à 17h, les journées de grande affluence il faudra compter jusqu'à 47 personnes pour assurer ce service.

Coûts estimés pour le personnel de surveillance, environ 100'000fr.

Ces personnes seront à l'abri sous des tentes, coûts estimés des infrastructures 62'000fr.

Plusieurs tables seront mises à disposition pour le gel désinfectant, du personnel sera aussi engagé pour désinfecter les endroits sensibles, coûts estimés 20'000fr.

Personnel certifié pour faire des tests, coûts estimés 10'000fr.

En résumé, le coût total approximatif de ces mesures COVID sera d'environ 194'000fr. Plus de 80'000fr. ont déjà été trouvés, soit via des sponsors ou diverses économies (entre autre, abandon du Night Glow, environ 35'000fr.)

Question: comment ferez-vous si les mesures COVID deviennent plus exigeantes ?

Réponse : le Festival sera annulé !

Q: y aura-t-il une incidence sur le prix des billets d'entrée ?

R: non, pas forcément.

Q: Pourquoi n'avoir pas sollicité l'armée ?

R: L'armée intervient uniquement si aucune société ou entreprise privée ne peut être engagée pour effectuer les prestations demandées.

Q: Comment cela se passera le soir, pour les diverses animations et conférences, alors que les agents sont engagés jusqu'à 17 heures ?

R: les spectateurs devront simplement présenter leurs pass à l'entrée des endroits d'animation et de conférences (cinéma et Espace Ballons).

Q: Pourrions-nous demander à PERET et au fonds FET de payer une partie de ce préavis avec les taxes de séjour ?

R: Le fonds FET, qui appartient aux trois communes du Pays-d'Enhaut, verse déjà 150'000fr d'aide et de soutien au FIB.

Q: Qui paiera en cas de déficit de cette manifestation ?

R: Très probablement que la commune devra mettre la main à la poche, mais il est trop tôt pour le dire. Pour le moment la commune met à disposition, comme chaque année, 2 employés communaux, plus M. Martin Bertholet qui prend en charge le bon déroulement du montage et démontage de toutes les infrastructures. Le coût estimé de la mise à disposition des locaux, des machines et du personnel est d'environ 150'000fr.

Q: Le FIB n'est plus en association, qui s'occupe des comptes ?

R: C'est PERET qui prend en charge cette tâche avec une comptabilité à part.

Q: pourrions-nous demander de l'aide à la Confédération ?

R: Non, pas pour une manifestation, par contre, si le FIB devait être annulé, alors que les infrastructures sont déjà en place, nous pourrions faire une demande d'indemnisation.

Après quelques discussions, notre commission à l'unanimité de ses membres, est d'accord pour soutenir ce préavis tel que présenté, tant il est important pour notre commune que le Festival des Ballons puisse remettre cette manifestation au calendrier 2022, étant donné qu'il a été annulé en 2021.

La rapporteuse: Sylviane Clot